



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi de règlement du budget
et d'approbation des comptes pour 2023

PROGRAMME 842
ARTE France



PROGRAMME 842
ARTE France

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Florence PHILBERT

Directrice générale des médias et des industries culturelles

Responsable du programme n° 842 : ARTE France

Le programme 842 a pour objet le financement de la société ARTE France, définie à l'article 45 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication. Cet article dispose que la société ARTE France est chargée de concevoir et de fournir les programmes et les moyens nécessaires à l'exercice des missions du groupement européen d'intérêt économique ARTE issu du traité du 2 octobre 1990 instituant une chaîne culturelle européenne.

Conformément aux dispositions de l'article 53 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, un contrat d'objectifs et de moyens (COM) signé entre l'État et la société ARTE France définit dans un cadre prospectif et pluriannuel, la stratégie éditoriale et de développement, les améliorations de gestion à mettre en œuvre et les moyens afférents permettant d'y parvenir. L'État et la société ont signé le 19 mai 2021 un COM pour la période 2020-2022, lequel a été prolongé par avenant en mars 2023 pour couvrir la période 2023-2024 et s'aligner sur le projet de groupe d'ARTE.

La stratégie pluriannuelle de la chaîne est ainsi marquée par les engagements suivants :

- poursuivre l'excellence éditoriale et amplifier le déploiement numérique ;
- toucher un public plus large à travers l'Europe ;
- asseoir et amplifier le rayonnement de la marque ARTE, label éditorial et culturel européen ;
- être un groupe exemplaire en matière de parité, de diversité et de RSE.

Dans un contexte toujours plus concurrentiel, avec la croissance rapide des plateformes internationales mais aussi le développement numérique des acteurs historiques, les résultats atteints par ARTE France en 2023 confirment la pertinence de sa stratégie visant à proposer une offre éditoriale ambitieuse, tournée vers la création originale et les programmes inédits. Les audiences linéaires se stabilisent à leur niveau record en France (avec 2,9 % de part d'audience) tandis que les audiences numériques continuent leur progression pour atteindre une moyenne de 173,0 millions de vidéos vues par mois (+2,2 % par rapport à 2022 et +13,1 % par rapport à 2021), tous canaux confondus (i.e. via les environnements dits « propriétaires » comme le site internet, et via les plateformes et médias tiers). ARTE poursuit par ailleurs sa stratégie d'innovation numérique, d'une part, et son développement européen au-delà de l'axe franco-allemand, d'autre part, à travers son offre numérique multilingue « ARTE Europe » et ses coproductions européennes.

En 2023, ARTE France a perçu une dotation publique de 284,6 M€, incluant 0,8 M€ au titre de la compensation des effets fiscaux induits par la suppression de la contribution à l'audiovisuel public. Cette dotation est en progression de 10,9 M€ par rapport à 2022, à périmètre constant, afin de permettre à l'entreprise de financer les surcoûts liés à l'inflation, au glissement de la masse salariale ainsi qu'aux évolutions de dépenses engagées.

La maîtrise des charges en cours d'exercice a permis à ARTE France d'atteindre, d'une part, un niveau d'investissement direct dans les programmes de 151,6 M€, soit un montant supérieur de +0,3 M€ aux prévisions initiales, d'autre part, de dégager une économie de 2,2 M€ qui contribuera au financement du projet immobilier de l'entreprise déployé à compter de 2024 (déménagement et réunion des équipes) et dont le coût et le calendrier de déploiement ont été arrêtés postérieurement à la signature de l'avenant 2023-2024 au COM actuel.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Offrir des programmes culturels français et européens de qualité en donnant la priorité à la création et aux inédits

INDICATEUR 1.1 : Part des investissements dans les programmes dans les dépenses totales

INDICATEUR 1.2 : Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France

OBJECTIF 2 : Diffuser cette offre de programmes au public le plus large, sur tous les supports, partout en Europe

INDICATEUR 2.1 : Audiences linéaire et non linéaire

OBJECTIF 3 : Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

INDICATEUR 3.1 : Maîtrise des charges

INDICATEUR 3.2 : Index égalité femmes-hommes

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF

1 – Offrir des programmes culturels français et européens de qualité en donnant la priorité à la création et aux inédits

INDICATEUR

1.1 – Part des investissements dans les programmes dans les dépenses totales

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Part des investissements programmes dans les dépenses totales	%	80	80	79	79	cible atteinte	Non déterminé
Part du chiffre d'affaires investi dans la production d'œuvres cinématographiques françaises et européennes	%	3,5	3,5	3,5	3,5	cible atteinte	Non déterminé
Part des oeuvres européennes dans les oeuvres diffusées	%	88,1	89,4	≥ 85	88,5	cible atteinte	≥ 85

Commentaires techniques

Les investissements dans les programmes sont comparés au total des dépenses hors coûts de diffusion et hors contribution à ARTE GEIE. Par ailleurs, le budget d'ARTE GEIE (financé à parité par ARTE France et ARTE Deutschland) intègre aussi le financement de programmes.

Indicateur de suivi 1-1-1 : engagement de production d'œuvres audiovisuelles, cinématographiques et multimédias européennes

	2020	2021	2022	2022	2023	2023
	Réalisation	Réalisation	Prévision	Réalisation	Prévision	Réalisation
Millions euros	88,8	88,0	≥ 85	87,5	> 85	88,7

Sources des données : ARTE France et ARTE GEIE

ANALYSE DES RÉSULTATS

Le concours financier de l'État et la maîtrise des charges hors programmes ont permis à ARTE France de retrouver en toute priorité un effort d'investissement dans les programmes permettant de maintenir le niveau des stocks et la part d'inédits dans ses engagements.

Au terme de l'exercice 2023, la part des dépenses d'investissement dans les programmes rapportées aux dépenses totales de la société (hors coût de diffusion et contribution à ARTE GEIE) s'établit à 79 %, niveau légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent mais conforme aux prévisions initiales. Ce léger retrait s'explique par la hausse des charges contraintes de l'entreprise sous l'effet de l'inflation mais aussi du poids croissant des dépenses nécessaires à la modernisation et à la sécurisation des systèmes d'information. Les investissements programmes croissent toutefois de nouveau, en valeur absolue, et se concentrent en priorité

vers les œuvres françaises et européennes de création (cinéma, fiction, documentaire et spectacle) avec 88,7 M€ d’engagements en 2023, en augmentation de +1,2 M€ par rapport à 2022 et conformes aux objectifs fixés par le COM 2020-2022 puis reconduits dans l’avenant pour 2023 - 2024.

Bien qu’en légère baisse par rapport à 2022, ARTE confirme son ambition européenne en diffusant plus de 88,5 % d’œuvres européennes en 2023, niveau supérieur de 3,5 points à la cible fixée par le COM.

Les engagements d’ARTE France en matière de financement de la production originale d’œuvres cinématographiques, à travers sa filiale **ARTE France Cinéma**, sont eux aussi à la hauteur des engagements pris dans le cadre de l’avenant 2023-2024 au COM 2020-2022 (a minima 3,5 % des ressources soit 9,66 M€ en 2023), comme les années précédentes.

INDICATEUR

1.2 – Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Volume horaire de programmes inédits engagés par ARTE France	heure	1040	983	Non déterminé	995	donnée non renseignée	Non déterminé

Commentaires techniques

Les programmes inédits sont ceux diffusés pour la première fois à la télévision en France pour les programmes audiovisuels et pour la première fois sur ARTE pour les films de cinéma.

N.B. : Depuis l’exercice 2023, le COM d’ARTE France ne fixe plus de cible sur le volume horaire de programmes inédits. Ce dernier fait désormais l’objet d’un indicateur de suivi.

ANALYSE DES RÉSULTATS

La stratégie d’investissement dans les programmes a également pour objectif de proposer une part importante de programmes inédits afin de renforcer l’offre éditoriale de la chaîne, à l’antenne linéaire comme sur les canaux numériques. Le volume d’engagements d’ARTE dans des programmes inédits progresse légèrement en 2023 par rapport à 2022 (995 heures contre 983). Il s’inscrit en très léger retrait (-5h) par rapport à la cible fixée au PAP 2023 (1000 h).

Analyse globale des résultats et de la performance de l’objectif n° 1

ARTE France conforte en 2023, avec le soutien financier de l’État, son engagement fort en faveur des programmes, notamment en faveur de la production d’œuvres européennes inédites (cinéma, fiction, documentaire et spectacle). ARTE diffuse toujours très majoritairement des œuvres audiovisuelles et des films produits en Europe.

OBJECTIF

2 – Diffuser cette offre de programmes au public le plus large, sur tous les supports, partout en Europe

INDICATEUR

2.1 – Audiences linéaire et non linéaire

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Part d'audience France	%	2,9	2,9	≥ 2,4	2,9	cible atteinte	Non déterminé
Audience cumulée hebdomadaire (France et Allemagne)	%	24,4	22,8	Non déterminé	21,8	donnée non renseignée	Non déterminé
Nombre de vidéos vues par mois sur l'ensemble des plateformes de diffusion	millions	153	169,4	195,5	173	amélioration	Non déterminé

Commentaires techniques

Part d'audience France : part que représente la durée d'écoute d'ARTE dans la durée d'écoute totale du média télévision en France.

Audience cumulée hebdomadaire : nombre d'individus (en millions) ayant eu au moins un contact au seuil de 10 secondes consécutives avec la chaîne sur la semaine, en France et en Allemagne.

Nombre de vidéos vues par mois : cumul des vidéos vues mesurées par des outils du marché pour les offres gérées directement par ARTE (ex : eStat'Streaming de Médiamétrie) et des vidéos vues communiquées par les tiers opérateurs (y compris vidéos liées à la consultation du flux ARTE en direct (*live streaming*)), incluant Facebook au moins 10 secondes (hors « sponsorisé »).

NB : la cible de nombre de vidéos vues par mois prévue au PAP 2024 a été fixée avant la conclusion de l'avenant au COM actuel d'ARTE France ; ce dernier prévoit un objectif de 186,8 millions de vidéos vues par mois.

Sources des données : Médiamétrie, GfK, ARTE France, Projet Groupe, certification OJD.

ANALYSE DES RÉSULTATS

ARTE consolide en 2023 ses bons résultats d'audience à l'antenne et sur le numérique grâce aux efforts déployés par la société en faveur de ses offres éditoriales. L'audience linéaire s'établit à 2,9 % de part d'audience en France, confortant ses résultats record de 2021 et 2022, et 1,2 % en Allemagne, en très légère hausse par rapport à 2022.

L'audience cumulée de la chaîne s'établit à 21,8 millions de téléspectateurs hebdomadaires dans les deux pays, niveau en baisse de -4 % par rapport à 2022 que l'entreprise explique notamment par la concurrence de plus en plus vive des chaînes d'information en continu, dont l'audience est portée par des actualités suscitant un fort intérêt (guerres entre l'Ukraine et la Russie, entre Israël et le Hamas) et par de grands événements sportifs (coupe du monde de rugby).

S'agissant de l'audience numérique, la chaîne poursuit sa progression avec 173,0 millions de vidéos vues chaque mois en moyenne au cours de l'année 2023 soit +2,2 % par rapport au niveau de l'année 2022 et +13,1 % par rapport à 2021.

OBJECTIF

3 – Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

INDICATEUR**3.1 – Maîtrise des charges**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Charges de personnel	M€	20,8	20,8	22,1	22,1	cible atteinte	Non déterminé
Frais généraux	M€	6	6,6	8,1	7,4	cible atteinte	Non déterminé

Commentaires techniques

Indicateur de suivi n° 3-1-1 : Équivalents temps plein (ETP)

Charges de personnel : l'indicateur retenu correspond à la somme du budget permanent, renfort et remplacement. Cet indicateur ne comprend pas les dépenses d'action sociale et de formation afin d'être aligné sur le périmètre de l'indicateur relatif à la masse salariale prévu dans le COM 2020-2022.

Sources des données : ARTE France.

Frais généraux : ils correspondent aux dépenses des services communs et des dépenses d'administration générale. Sources des données : ARTE France.

Indicateur de suivi : Effectif d'Arte France (en équivalents temps plein)

	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation
Nombre d' ETP (permanents et non permanents)	271,4	276,9	272,3	283,1	278,6

Équivalents temps plein (ETP) : Le nombre d' ETP correspond à l'effectif moyen pondéré de l'année.

Sources des données : ARTE France - rapports de gestion (278,6 ETP permanents et non permanents, dont 11,2 ETP alternants ce qui représente 17 à 20 jeunes).

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'entreprise poursuit sa démarche de maîtrise des charges (grâce notamment au recours systématique aux différentes procédures de mise en concurrence, le cas échéant avec le groupe ARTE ou d'autres entreprises de l'audiovisuel français et européen, ainsi qu'aux audits internes et au contrôle de gestion).

Les charges de personnel d'ARTE France s'établissent à 22,1 M€ en 2023, en augmentation de +1,3 M€ par rapport à 2022 mais conformes au montant convenu dans le cadre de l'avenant 2023-2024 au COM 2020-2022. Dans un contexte toujours plus concurrentiel, cette hausse permet à l'entreprise de se doter des moyens humains nécessaires à l'accomplissement durable de ses missions (les effectifs s'établissent ainsi à 278,6 ETP, en progression de 6,3 par rapport à 2022), notamment dans son développement numérique, en cohérence avec la stratégie déployée dans le cadre du COM en cours. Cette progression permet également d'accompagner, par des mesures salariales, ses collaborateurs dans le contexte d'inflation et d'engager une réévaluation des rémunérations pour certains métiers en tension pour lesquels les salaires actuellement proposés par ARTE France ne sont plus en ligne avec le marché du travail.

Les frais généraux 2023 (7,4 M€) sont en augmentation de +0,8 M€ par rapport à 2022 et en économie de -0,7 M€ par rapport à la cible inscrite dans le PAP 2023. Cette progression est liée à l'effet conjugué, d'une part, de dépenses contraintes (cybersécurité, maintenance des outils et systèmes d'information, généralisation du télétravail, renforcement de la sécurité physique des bâtiments, personnes et installations) et d'autre part, de l'inflation, compensée dans la mesure du possible par une réduction des volumes (à titre d'exemple, le coût de l'électricité a augmenté de 14 % par rapport à 2022 mais l'entreprise a réduit ses consommations de 11 %).

INDICATEUR

3.2 – Index égalité femmes-hommes

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2021 Réalisation	2022 Réalisation	2023 Cible	2023 Réalisation	Atteinte de la cible	2024 Cible
Résultat de l'index égalité femmes-hommes	ratio	98	99	>=97	99	cible atteinte	>=98

Commentaires techniques

Commentaires techniques

Source des données : ARTE France

Mode de calcul : Cet indicateur est défini par la loi du 5 septembre 2018 et comporte cinq paramètres : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste égal et âge comparable, le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congés maternité, l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ainsi que l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire.

ANALYSE DES RÉSULTATS

L'engagement d'ARTE pour promouvoir l'égalité professionnelle et pour valoriser la place des femmes dans la société se traduit aussi bien au sein de l'entreprise que dans sa programmation. L'index d'égalité femmes-hommes reste très satisfaisant, à 99 sur 100.

Présentation des crédits

2023 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2023 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2023	Consommation 2023		
01 – ARTE France	303 464 377	278 175 689	303 464 377	303 464 377
Total des AE prévues en LFI	303 464 377		303 464 377	303 464 377
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-25 288 688	-25 288 688	
Total des AE ouvertes		278 175 689	278 175 689	
Total des AE consommées		278 175 689	278 175 689	

2023 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières		Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
	Prévision LFI 2023	Consommation 2023		
01 – ARTE France	303 464 377	278 175 689	303 464 377	303 464 377
Total des CP prévus en LFI	303 464 377		303 464 377	303 464 377
Ouvertures / annulations par FdC et AdP				
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		-25 288 688	-25 288 688	
Total des CP ouverts		278 175 689	278 175 689	
Total des CP consommés		278 175 689	278 175 689	

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – ARTE France	278 645 663 284 132 661	278 645 663	278 645 663 284 132 661
Total des AE prévues en LFI	278 645 663	278 645 663	278 645 663
Total des AE consommées	284 132 661		284 132 661

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – ARTE France	278 645 663 284 132 661	278 645 663	278 645 663 284 132 661
Total des CP prévus en LFI	278 645 663	278 645 663	278 645 663
Total des CP consommés	284 132 661		284 132 661

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2022	Ouvertes en 2023	Consommées* en 2023	Consommés* en 2022	Ouverts en 2023	Consommés* en 2023
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	284 132 661	303 464 377	278 175 689	284 132 661	303 464 377	278 175 689
Prêts et avances	284 132 661	303 464 377	278 175 689	284 132 661	303 464 377	278 175 689
Total hors FdC et AdP		303 464 377			303 464 377	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-25 288 688			-25 288 688	
Total*	284 132 661	278 175 689	278 175 689	284 132 661	278 175 689	278 175 689

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

■ DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
15/12/2023		1 411 312		1 411 312				
Total		1 411 312		1 411 312				

■ LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
30/11/2023						26 700 000		26 700 000
Total						26 700 000		26 700 000

■ TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général		1 411 312		1 411 312		26 700 000		26 700 000

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action Prévision LFI Consommation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – ARTE France		303 464 377 278 175 689	303 464 377 278 175 689		303 464 377 278 175 689	303 464 377 278 175 689
Total des crédits prévus en LFI *	0	303 464 377	303 464 377	0	303 464 377	303 464 377
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-25 288 688	-25 288 688		-25 288 688	-25 288 688
Total des crédits ouverts	0	278 175 689	278 175 689	0	278 175 689	278 175 689
Total des crédits consommés	0	278 175 689	278 175 689	0	278 175 689	278 175 689
Crédits ouverts - crédits consommés						

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

La dotation prévue en loi de finances initiale pour 2023 s'élevait à 303,4 M€, incluant au titre des effets fiscaux la compensation de l'éventuelle perte de droit à déduction TVA résultant de la suppression de la CAP. Celle-ci ne s'est finalement pas matérialisée, ce qui a conduit à une diminution de la dotation de l'entreprise en loi de finances de fin de gestion pour 2023.

I. Synthèse de l'activité 2023

ARTE, chaîne culturelle européenne, a stabilisé en 2023 ses résultats d'audiences réalisés depuis 2020, tant sur son antenne linéaire que sur les canaux numériques et les réseaux sociaux, au plus près des usages, des territoires et des langues maternelles de ses publics. Les événements marquants de l'année 2023 sont les suivants :

- Les ressources publiques allouées à l'entreprise atteignent 283,8 M€ HT en 2023, hors compensation des effets fiscaux induits par la suppression de la CAP, soit une hausse de +10,9 M€ par rapport à 2022. A ce montant s'ajoute une dotation complémentaire de 0,8 M€ visant à compenser l'assujettissement à la taxe sur les salaires induit par la suppression de la contribution à l'audiovisuel public.
- ARTE France continue de prioriser autant que possible les investissements directs dans les programmes, qui s'établissent à 151,6 M€ (plan de production et d'achat), en hausse de +2,8 M€ (soit +1,9 %) par rapport à 2022. L'entreprise continue également de privilégier la production et la diffusion d'œuvres de création originale européenne (cinéma, fiction, documentaire et spectacle).
- Les audiences antenne se stabilisent à leur niveau record (avec 2,9 % en France) et les audiences numériques continuent leur progression auprès d'un public de plus en plus nombreux, avec 173,0 millions de vidéos vues chaque mois en moyenne sur l'année 2023, soit +2,2 % par rapport au niveau de l'année 2022 et +13,1 % par rapport à 2021, et ce malgré une concurrence accrue des plateformes internationales, mais aussi des chaînes dites « traditionnelles » en voie de « plateformes ».

- Ces résultats s'expliquent notamment par la politique de communication menée par ARTE France, consistant à assurer des actions de promotion éditoriale des programmes à la fois sur les médias classiques et sur les réseaux numériques. Les nombreux prix obtenus dans les festivals audiovisuel, cinéma, numérique, jeu vidéo et radio en France, en Europe et à l'international confortent cet élan éditorial et l'image de qualité des programmes d'ARTE auprès du public.
- ARTE France poursuit également sa stratégie de création et d'innovation sur le numérique à travers une politique de production de programmes originaux (au cours de la saison 2022-2023, ARTE a produit près d'une trentaine de programmes numériques originaux) et de solidification de sa présence sur les plateformes émergentes. En 2023, ARTE France a également célébré les dix ans de son implication dans l'univers du jeu vidéo. Avec sa politique de soutien à la jeune création et aux studios indépendants, ARTE France, qui a coproduit 17 jeux vidéo et en a édité 14, a obtenu une centaine de récompenses et sélections en festival.

II. Les comptes 2023

Les concours publics perçus en 2023 s'élèvent à 283,80 M€, auxquels s'ajoutent 0,8 M€ complémentaires destinés à compenser l'assujettissement à la taxe sur les salaires induit par la suppression de la CAP, soit un total de 284,7 M€.

Les **ressources propres** dépassent les prévisions avec un montant atteignant 2,4 M€ (soit +0,6 M€ par rapport au budget et +0,5 M€ par rapport à 2022). Outre des prestations ponctuelles exécutées pour le compte d'ARTE GEIE, ces ressources comprennent les recettes nettes part producteur perçues par l'entreprise, ses droits aux reversements ouverts auprès de la PROCIREP et des recettes diverses limitées issues d'exploitations annexes, ainsi que les produits financiers.

Les charges d'exploitation (120,3 M€ de charges hors programmes) sont maîtrisées et s'inscrivent en augmentation de +5,2 M€ par rapport à 2022 (hausse notamment liée à la progression de l'apport d'ARTE France à ARTE GEIE et des charges de personnel ainsi qu'aux effets de l'inflation) mais en économie de -1,3 M€ par rapport aux prévisions initiales (notamment en raison d'une régularisation de charges immobilières réglées au cours des exercices précédents et d'aménagements du programme d'investissements de l'entreprise se traduisant par une baisse de ses amortissements).

ARTE France a poursuivi la gestion responsable de **ses charges courantes** à travers le strict respect du cadre budgétaire fixé pour ses dépenses de personnel et la maîtrise de ses frais généraux (par le moyen d'appels d'offres - le cas échéant avec le groupe ARTE ou les autres entreprises de l'audiovisuel français et européen, d'audits et d'un contrôle de gestion rigoureux).

Les décisions de gestion en cours d'exercice ont permis à ARTE France d'atteindre en fin d'année, d'une part, un niveau d'investissement direct dans les programmes de 151,6 M€, soit un montant supérieur de +0,3 M€ aux prévisions initiales et de 2,8 M€ par rapport à 2022, d'autre part une économie d'ensemble de -2,2 M€, qui viendra directement contribuer au financement du projet immobilier de l'entreprise à compter de 2024 dont les coûts n'étaient pas encore déterminables lors de la signature de l'avenant 2023-2024 au COM 2020-2022.

Le tableau budgétaire et les comptes sociaux 2023 seront définitivement approuvés par l'Assemblée générale des actionnaires en juin 2024. Ils sont fournis ci-dessous dans leur version provisoire.

Tableau budgétaire ARTE France En millions d'euros hors taxes	Réalisé	Budget	Réalisé	Evolution Réel/Budget	
	2022	2023	2023	Ecart	%
Contribution publique	273,0	284,6	284,7	+0,1	0,0%
Ressources Propres	1,9	1,8	2,4	+0,6	33,4%
Mobilisation du Report à nouveau	2,8				
Total des Recettes	277,6	286,4	287,1	+0,7	0,2%
Programmes	161,7	164,8	164,5	-0,2	-0,2%
<i>Dont plan de production et d'achats</i>	<i>148,8</i>	<i>151,3</i>	<i>151,6</i>	<i>+0,3</i>	<i>0,2%</i>
<i>Dont autres dépenses de Programmes</i>	<i>12,8</i>	<i>13,5</i>	<i>13,0</i>	<i>-0,5</i>	<i>-3,8%</i>
Coûts de diffusion	6,5	6,7	6,7	-0,1	-0,8%
Etudes, communication et autres dépenses liées aux programmes	8,5	9,0	9,2	+0,3	3,0%
Contribution au GEIE	68,2	69,7	69,6	-0,0	0,0%
Frais de Personnel	22,5	23,9	23,9	+0,0	0,0%
Charges de structure	8,0	10,2	9,4	-0,8	-8,0%
Amortissements	1,4	2,2	1,5	-0,7	-30,3%
Fonds de roulement	0,8		2,2	+2,2	
Total des Charges	277,6	286,4	287,1	+0,7	0,2%
Résultat Budgétaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	303 464 377	303 464 377	0	303 464 377	303 464 377
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	303 464 377	303 464 377	0	303 464 377	303 464 377

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2023	CP 2023
AE ouvertes en 2023 * (E1) 278 175 689	CP ouverts en 2023 * (P1) 278 175 689
AE engagées en 2023 (E2) 278 175 689	CP consommés en 2023 (P2) 278 175 689
AE affectées non engagées au 31/12/2023 (E3) 0	dont CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) 278 175 689
AE non affectées non engagées au 31/12/2023 (E4 = E1 – E2 – E3) 0	dont CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 brut (R1) 0					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2022 (R2) 0					
	Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2023 sur engagements antérieurs à 2023 (P3 = P2 – P4) 278 175 689	=	Engagements ≤ 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R4 = R3 – P3) -278 175 689
	AE engagées en 2023 (E2) 278 175 689	–	CP consommés en 2023 sur engagements 2023 (P4) 0	=	Engagements 2023 non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R5 = E2 – P4) 278 175 689
					Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2023 (R6 = R4 + R5) 0
					Estimation des CP 2024 sur engagements non couverts au 31/12/2023 (P5) 0
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2024 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2023 (P6 = R6 – P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2023 + reports 2022 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

*Justification par action***ACTION****01 – ARTE France**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – ARTE France		303 464 377	303 464 377		303 464 377	303 464 377
		278 175 689	278 175 689		278 175 689	278 175 689

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	303 464 377	278 175 689	303 464 377	278 175 689
Prêts et avances	303 464 377	278 175 689	303 464 377	278 175 689
Total	303 464 377	278 175 689	303 464 377	278 175 689